

# ORGANISER UN ÉVÉNEMENT CULTUREL : RESPONSABILITÉS, SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET ASSURANCES

## LES CLÉS POUR IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS, ÉVALUER LES RISQUES ET PRÉCONISER LES GARANTIES ADÉQUATES



La gestion des risques et des responsabilités est au cœur de l'organisation d'un événement, d'une tournée, d'un festival, d'un concert. Comment garantir et assurer la sécurité des personnes et des biens ? Qui est responsable, de quoi, jusqu'où ? Comment appliquer la réglementation en vigueur, prévenir et limiter les risques, les dommages ? Comment choisir les garanties adaptées dans l'univers complexe de l'assurance ? Cette formation apporte les connaissances, la méthode et les outils pour réaliser un diagnostic, clarifier les responsabilités, prévenir les risques et identifier les assurances.



**9, 10, 11 et 12 DÉCEMBRE 2013**

Espace Magnan, Nice

### INTERVENANTS

Jean-Claude ARNOUX, assureur spécialisé dans le spectacle vivant  
Jean-Louis MONTHEIL, responsable de formations (ISTS)  
Jean-Marie THIERS, magistrat honoraire

### PUBLIC

Organisateur occasionnel ou permanent de spectacle, en salle ou en espace public, gérant d'un lieu, producteur, diffuseur ; quels que soient la nature juridique de la structure et le poste occupé. Cette formation est ouverte aux professionnels travaillant dans le champ du spectacle mais aussi plus largement dans celui de la culture. Effectif limité à 12 participants.

**Formation en partenariat avec  
l'Institut supérieur des techniques  
du spectacle**

### PARCOURS DE FORMATION

- Appliquer les fondamentaux juridiques : contrats, droits d'auteur et fiscalité du spectacle
- Engager et rémunérer dans le spectacle vivant et l'événementiel

### OBJECTIFS DE FORMATION

- > Connaître les obligations réglementaires en matière de sécurité et d'accueil du public
- > Déterminer les différents types et degrés de responsabilité, mesurer et prévenir les conséquences juridiques
- > Identifier et évaluer les risques, les besoins, élaborer un plan d'action en matière de prévention
- > Apprécier les garanties nécessaires et appropriées pour négocier un contrat d'assurance
- > Favoriser la prise de décision et le dialogue avec les différents interlocuteurs et collaborateurs

### CONTENUS

#### LES PRINCIPES ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE GÉNÉRAL

- Les interlocuteurs : employeur, exploitant, organisateur, prestataire
- Les textes de référence, les autorisations, les obligations

#### LE CADRE JURIDIQUE, QUESTIONS DE DROIT

- La qualification de l'intervention, la co-activité
- L'exercice des responsabilités (civile, pénale), la délégation
- L'impact de la jurisprudence

#### LA DÉFINITION, L'ANALYSE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES

- L'identification des risques : question de sécurité ou question de garantie
- La démarche d'évaluation et de prévention des risques

#### LA SÉCURITÉ

- Les principes généraux et les actions de prévention
- L'organisation de la sécurité des personnes, des lieux et des biens
- Les documents obligatoires, la commission de sécurité

#### LA COUVERTURE DES RISQUES

- Les différentes garanties et les risques non garantis
- Les risques courants et risques spécifiques
- Les assurances obligatoires, incontournables et optionnelles
- Le préjudice financier, la perte d'exploitation
- Le contrat d'assurance

### TARIF

1040 euros TTC

### CONTACT

Fany Latargez,  
04 42 21 78 53  
f.latargez@arcade-paca.com

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### - EFFECTIF MAXIMUM :

12 participants

### - TARIF :

1040 euros TTC

### - CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉ-REQUIS :

Aucun.

### - ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- > Méthodes pédagogiques alternant des apports théoriques, des mises en situation, des témoignages de professionnels en activité et des études de cas individuelles ou en petits groupes
- > Dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation accessibles en Intranet
- > Autres outils :
  - Centre de ressources, d'information et de documentation des arts du spectacle en libre accès via le site Internet de l'Arcade, Agence des arts du spectacle en Provence-Alpes-Côte-d'Azur
  - Rencontres facilitées avec les services artistiques et les plateformes de l'Arcade

### - TRAVAUX INCOMBANT AUX STAGIAIRES :

- > Questionnaire pédagogique préalable à compléter permettant d'évaluer le niveau de connaissance et de pratique
- > Etudes de cas pratiques effectuées individuellement ou en petit groupe durant la formation
- > Travaux de synthèse effectués avec les formateurs

### - EVALUATION :

- > Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables
- > Bilan oral et questionnaire d'évaluation écrit à l'issue de la formation
- > Délivrance d'une attestation de formation



Formation en partenariat avec  
l'Institut supérieur des techniques du spectacle

## ARCADE

6, place Barthélémy Niollon CS 30759  
13617 Aix-en-Provence cedex 1  
T. : 04 42 21 78 00  
F. : 04 42 21 78 01

arcade@arcade-paca.com  
www.arcade-paca.com

APE : 9499Z  
SIRET : 305 350 795 00046